



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Aude

COMMUNIQUE DE PRESSE

CHARTRE DE MOBILISATION ET DE COORDINATION DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA CABANISATION DANS L'AUDE

Carcassonne le, 9 mars 2017 La cabanisation consiste en l'implantation, sans autorisation, de constructions ou d'installations diverses.

En raison de l'importance du phénomène en constante augmentation, la lutte contre la cabanisation a été identifiée comme une priorité de l'action des pouvoirs publics dans le département de l'Aude.

Pour être efficace, elle implique une action concertée et convergente de très nombreux partenaires ainsi qu'un travail coordonné des services de l'État en soutien auprès des collectivités.

Contact presse :

Cette collaboration se manifeste à travers la signature d'une charte départementale de mobilisation et de coordination dans le cadre de la lutte contre la cabanisation.

Sylviane ISNARD
04 68 10 29 82

Cette charte a été validée par l'ensemble des signataires en ce début d'année 2017.

ANNIE KOCHERT
04 68 10 28 43

Les maires assistent, souvent impuissants, à la prolifération de ces installations sur les communes du littoral mais également dans la Haute-Vallée de l'Aude ou autour du Canal du Midi.

Service de la communication
interministérielle
Préfecture de l'Aude
52 rue Jean Bringer
11000 CARCASSONNE
06 76 72 33 81

De nombreuses infractions sont constatées en matières d'urbanisme, de santé, d'environnement, d'ordre public ou de fiscalité. S'ajoutent parfois à ces situations des problématiques de délinquance et de précarité.

Pour être pleinement efficace, la signature de cette charte par de nouveaux partenaires doit être recherchée. Elle reste donc ouverte à toute collectivité ou à tout nouveau partenaire qui entend se joindre à cet engagement et contribuer ainsi au bien-être et à la sécurité des habitants.

Ce document signé par l'ensemble des partenaires, est communicable sur simple demande écrite à l'adresse : sous-préfecture de Narbonne 37 boulevard Général de Gaulle 11000 Narbonne ou par courriel :

sp-narbonne@aude.pref.gouv.fr

Suivez nous sur :



@prefet11



Préfecture de l'Aude



www.aude.gouv.fr